

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 25449 Numéro SIREN : 790 159 495 Nom ou dénomination : ON ENTERTAINMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 63770



20190637702018

DATE DEPOT : 15/07/2019

N° DE DEPOT : 63770

N° GESTION : 2012B25449

N° SIREN : 790159495

DENOMINATION : ON ENTERTAINMENT

ADRESSE : 141 boulevard Ney 75018 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concession, logiciels et autres droits	14 614	(14 258)	356	1 431
Autres immobilisations incorporelles	0		0	0
Total Immobilisations incorporelles	14 614	(14 258)	356	1 431
Immobilisations corporelles	154 704	(40 265)	114 439	50 575
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles	154 704	(40 265)	114 439	50 575
Titres de participation	25 274 041		25 274 041	20 274 041
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	25 274 041	0	25 274 041	25 274 041
Total Actif immobilisé	25 443 359	(54 523)	25 388 836	25 326 047
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes sur commandes	14 853		14 853	3 729
Clients et comptes rattachés	13 455 006		13 455 006	11 124 242
Autres créances	23 695 751		23 695 751	6 227 685
Disponibilités et VMP	787 632		787 632	6 244
Charges constatées d'avance	20 781		20 781	117 615
Ecart conversion actif	42 541		42 541	18 987
Total Actif circulant	38 016 564	0	38 016 564	17 498 502
TOTAL ACTIF	63 459 923	(54 523)	63 405 399	42 824 548

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	4 326 412	3 654 391
Prime d'émissions	41 016 214	26 069 159
Réserve légale	0	
Report à nouveau	(829 824)	(878 560)
Résultat	(158 380)	48 736
Total Capitaux propres	44 354 421	28 893 726
Subventions d'investissement		
Total Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges	42 541	18 987
Provisions pour risques et charges	42 541	18 987
Emprunts obligataires		
Emprunts et Dettes Financières auprès des établissements de crédit	2 039 410	1 982 651
Autres Emprunts et dettes financières	11 736 086	1 469 776
Dettes fournisseurs	2 555 697	2 335 450
Dettes fiscales et sociales	2 655 040	2 813 780
Dettes sur immobilisations	16 057	49 469
Autres dettes	5 491	260 680
Produits constatés d'avance		
Total Dettes	19 007 780	8 911 806
Ecart de conversion passif	657	30
TOTAL PASSIF	63 405 399	37 824 548

COMPTE DE RESULTAT

	France	Etranger	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 898 607	1 130 822	9 083 099	7 153 056
Total Chiffre d'affaires			9 083 099	7 153 056
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises de provisions et transferts de charges			1 950	789
Autres produits			378	2 571
Total Produits d'Exploitation			2 328	3 360
Achats de matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			4 527 414	3 716 354
Impôts et taxes			133 747	69 122
Salaires et traitements			2 007 260	1 505 966
Charges sociales			913 001	736 680
Dotations aux amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 187	19 605
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges d'exploitation			1 535 158	887 918
Total charges d'exploitation			9 139 766	6 935 644
RESULTAT D'EXPLOITATION			(54 339)	220 771
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte Supportée ou bénéfice transféré				
Autres intérêts et produits assimilés			47 862	20 214
Reprises sur dépréciations et transferts de charges à caractère financier			18 987	
Différences positives de change			3 436	3 977
Total Produits financiers			70 284	24 190
Intérêts et charges assimilées			135 071	170 935
Différence négative de change			10 446	15 541
Dotation financières aux amort et prov			42 541	18 987
Total Charges financières			188 058	205 463
RESULTAT FINANCIER			(117 774)	(181 272)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			(172 113)	39 499
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Total Produits exceptionnels			0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			25 780	26 094
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et provisions				
Total charges exceptionnelles			25 780	26 094
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(25 780)	(26 094)
Participation des salariés				
Impôt sur les sociétés			39 513	35 331
RESULTAT NET			(158 380)	48 736

ON ENTERTAINMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4.326.412 euros
Siège social : 141, boulevard Ney – 75018 PARIS
790 159 495 RCS de PARIS
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf
Le 31 mai 2019 à 14 heures
Au siège de la Société

Les associés de la société **ON ENTERTAINMENT**, société par actions simplifiée au capital de 4.326.412 euros, dont le siège social est situé au 141, boulevard Ney – 75018 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 159 495 (ci-après dénommée la « Société »),

se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Aton SOUMACHE, Président de la Société.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence, l'assemblée générale extraordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président constate que les sociétés Mazars et PSK Audit, Co-Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoquées, sont absentes et excusées.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. Les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés ;
2. Les copies des lettres de convocation adressées aux Co-Commissaires aux comptes titulaires ;
3. La feuille de présence signée ;
4. Le rapport du Président à l'assemblée générale ;
5. Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ; et
6. Le traité de fusion en date du 9 novembre 2018 et ses deux (2) avenants.

X

Puis le Président déclare que les documents devant être communiqués aux associés leur ont été adressés conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, et, en conséquence, que l'assemblée générale peut valablement délibérer. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président a convoqué l'assemblée générale qui est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du Président ;
- rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- affectation du résultat ; distribution de dividendes ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Président portant sur les projets de résolutions.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Un débat s'instaure ensuite entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés disposant d'un droit de vote

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 158.380 euros en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Par ailleurs, l'assemblée générale rappelle :

(i) qu'aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 30 juin 2018 de la société ON CORP, il a été décidé une distribution inégalitaire d'un acompte sur dividendes d'un montant de 1.863.546,65 euros par prélèvement sur le poste « Résultat de l'exercice » de ladite somme.

(ii) qu'aux termes d'une décision unanime des associés de la Société en date du 26 décembre 2018, il a été décidé la fusion par absorption de la société ON CORP par la Société, et donc la transmission universelle du patrimoine de la société ON CORP au profit de la Société.

X

Tenant compte de ce qui précède, la Société venant aux droits et obligations de la société ON CORP, l'assemblée générale décide de ratifier la distribution d'acompte sur dividendes susmentionnée et donc d'opérer une distribution de dividendes d'un montant identique de 1.863.546,65 euros, somme qui a déjà été prélevée sur le poste « Résultat de l'exercice » de la société ON CORP.

Cet acompte étant égal au montant du dividende global, il n'y a lieu à aucun nouveau versement.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Enfin, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés disposant d'un droit de vote

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés disposant d'un droit de vote

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités notamment de dépôt.

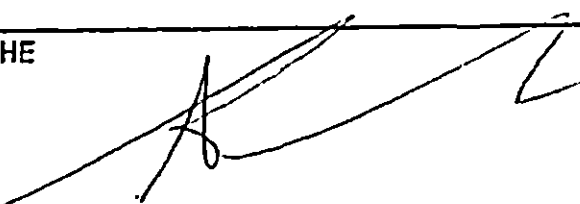
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés disposant d'un droit de vote

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Alon SOUMACHE



PSK AUDIT

SIEGE SOCIAL : 179 BO HAUSMANN - 75008 PARIS

TEL : +33 + 33 (0) 1 43 80 68 88 - FAX : +33 (0) 1 43 80 40 24

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 7 600 EURCS - RCS PARIS 492 297 361

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92 400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EURCS - RCS NANTERRE 784 824 153

ON ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 326 412 € €

Siège social : 139-141 boulevard Ney 75018 PARIS

R.C.S : PARIS 790 159 495

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

PSK AUDIT

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société ON ENTERTAINMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ON ENTERTAINMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les modalités d'évaluation et de dépréciation des titres de participations, figurant à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette comptable de 25.3 millions d'euros sont exposées dans la sous-partie « *Immobilisations financières et provisions pour dépréciations* » des « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe.

Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables, leur correcte application et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations ainsi que les informations fournies dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

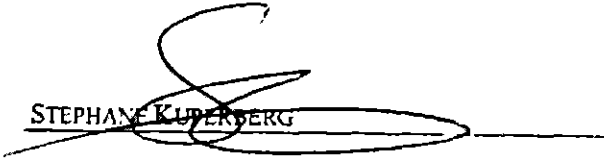
ON ENTERTAINMENT
Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2018

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Paris et à Courbevoie, le 21 mai 2019

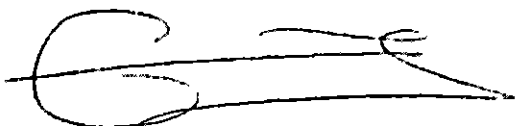
Les Commissaires aux Comptes

PSK AUDIT



STEPHANE KUPERBERG

MAZARS



GUILLAUME DEVAUX

Bilan actif

	Bra	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	14 614	14 258	356	1 411
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	154 704	40 265	114 439	50 573
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	25 274 041		25 274 041	26 274 041
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 443 359	54 523	25 388 836	20 326 041
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 965		10 965	3 729
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	13 455 006		13 455 006	11 124 242
Autres créances	23 699 639		23 699 639	6 227 683
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	787 632		787 632	6 244
Charges constatées d'avance (1)	20 781		20 781	117 615
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 974 023		37 974 023	17 479 515
Frais d'émission d'emprunt et d'actes				
Primes de remboursement des obligations				
Frais de conversion actif	42 541		42 541	18 967
TOTAL ACTIF	63 417 382	54 523	63 431 376	37 813 563
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 326 412	3 654 391
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 016 214	26 069 159
Excédent de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-829 821	-878 560
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-158 380	48 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44 354 421	28 893 726
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	42 541	18 987
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 541	18 987
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 039 410	1 982 651
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 716 086	1 469 776
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 187	2 335 450
Dettes fiscales et sociales	2 655 040	2 815 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 567	49 489
Autres dettes	5 491	260 680
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	19 007 780	8 911 805
Ecarts de conversion passif	657	50
TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES	63 962 801	37 805 531
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 007 780	8 911 805
(2) Dont concours bancaires et autres créanciers de banque	2 039 410	525 767
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31.12.2018	31.12.2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 083 099	7 153 056
Chiffre d'affaires net	9 083 099	7 153 056
<i>Dont à l'exportation</i>	2 651 308	1 726 386
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 950	789
Autres produits	378	2 571
Total I	9 084 427	7 156 416
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 527 414	3 716 354
Impôts, taxes et versements assimilés	133 747	69 122
Salaires et traitements	2 007 260	1 505 966
Charges sociales	913 001	736 680
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations ; dotations aux amortissements	23 187	19 605
- Sur immobilisations ; dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant ; dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges ; dotations aux provisions		
Autres charges	1 535 158	887 918
Total II	9 119 766	6 915 643
RESULTAT AVANT IMPOTS D'EXPLOITATION		
Quota-part du résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	47 862	20 214
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	18 987	
Différences positives de change	3 436	2 977
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	70 285	23 191
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	42 541	18 987
Intérêts et charges assimilés (4)	135 071	170 935
Différences négatives de change	10 446	15 541
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	188 058	205 463
RESULTAT AVANT IMPOTS		

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (I II)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	25 780	26 094
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (I II)	25 780	26 094
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-39 513	-35 331
Total des produits ((I+II)+(I+II) - I II)	9 155 712	7 169 606
Total des charges ((I+II)+(I+II) - I II)+(IX+X)	6 314 092	7 131 870
(a) 1 compris :		
- Redevances de crédit-bail immobilier	285 807	127 073
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	47 862	20 213
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 882	19 950

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ON ENTERTAINMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 63 405 399 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 158 380 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur soit le code de commerce et le plan comptable général actualisé par les différents règlements ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières et provisions pour dépréciation

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net déteu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple).

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 39 513 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice, la société a procédé deux opérations sur le capital social :

- en juin 2018, à l'occasion de l'entrée d'un nouvel actionnaire : augmentation de capital de 620 156 euros assortie d'une prime d'émission de 15 378 868 euros. Lors de cette opération, 100 000 bons de souscription d'actions ont également été émis par la société.

- en décembre 2018, à l'occasion de l'absorption par fusion de la société ON CORP : augmentation de capital de 1 907 008 euros suivie d'une réduction de capital 1 855 143 euros par annulation de ses propres actions reçues dans le cadre de cette opération.

La société a également procédé à l'acquisition d'une quote part supplémentaire de participation dans sa filiale METHOD ANIMATION. Le pourcentage acquis est de 20% pour 5 millions d'euros. Compte tenu de cette opération, le pourcentage de détention d'ON ENTERTAINMENT dans METHOD ANIMATION est de 100% au 31 décembre 2018.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 114	500		14 614
Immobilisations incorporelles	14 114	500		14 614
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 500	35 442		64 942
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 678	48 681		89 762
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 178	83 526		154 704
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20 274 041	5 000 000		25 274 041
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	20 274 041	5 000 000		25 274 041

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	500	83 526	5 000 000	5 084 026
Apports				
Créations				
Révaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité de la participation est déterminée notamment à partir de la quote part d'actif net dévolu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash flows futurs, par exemple).

Liste des filiales et participations

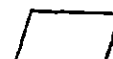
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote part au capital dévolu	Résultat de dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CHAPTER 2 75018 PARIS	45 000	-5 311 610	100,00	-1 147 476
SAS ONYX FILMS 75018 PARIS	98 025	-4 590 770	100,00	-1 347 415
SAS METHOD ANIMATION 75018 PARIS	58 245	5 928 184	100,00	-953 623
SARL ON 75018 PARIS	1 207	-1 330 839	100,00	41 943
STUDIO D'ANIMATION ON MONTREAL 99 MONTREAL	1 000	-89 853	100,00	169 866
2.9 HOLDING 9 LONDRES	2 000	-13 159	50,00	-25 096
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des petits et moyens	Cautionnements et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	25 274 041	25 274 041	18 872 118		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les capitaux propres autres que le capital social sont présentés en devise locale soit l'euro à l'exception des entités ON



Notes sur le bilan

ANIMATION STUDIOS MONTREAL (Dollar canadien), 2.9 HOLDING (Livre Sterling).

Au 31 décembre 2018, malgré une quote part de situation nette inférieure à la valeur comptable des titres, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les titres ONYX, ON, ON ANIMATION MONTREAL et 2.9 HOLDING compte tenu des perspectives de résultats futurs.

En 2016, la société ON ENTERTAINMENT a souscrit pour le montant non significatif de 1 euro au capital social lors de la création de la société 2.9 HOLDING, souscription de 50% des titres, le capital de la société s'élevant à 2 euros. Le capital social n'a pas été versé au 31 décembre 2018.

En 2017, la société ON ENTERTAINMENT a créé la société ON US aux Etats Unis. Aucun capital social n'a été versé au 31 décembre 2018.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 683	1 575		14 258
Immobilisations incorporelles	12 683	1 575		14 258
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	262	3 788		4 050
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 341	17 823	1 950	36 215
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 604	21 612	1 950	40 265
ONYX (SASIF) - 01/01/2018				

Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 575	21 612	23 187
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		1 950	1 950
Eléments mis hors service			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 175 425 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant en	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 455 006	13 455 006	
Autres	23 699 639	23 699 639	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 781	20 781	
Total			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	244 178
Intérêts courus à recevoir	115 830
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 888
Total	

*Notes sur le bilan*Capitaux Propres

Composition du Capital Social

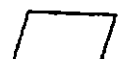
Capital social d'un montant de 4 326 412,00 euros décomposé en 4 326 412 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 654 391	1,00
Titres émis pendant l'exercice	2 527 164	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice	1 855 143	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 326 412	1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-578 560
Prélèvements sur les réserves	48 736
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-829 824



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	3 634 191		672 021		4 326 412
Primes d'émission	20 660 159		14 947 055		41 016 214
Report à Nouveau	-878 560	-829 824	-829 824	-878 560	-829 824
Résultat de l'exercice	48 776	-48 776	-158 350	48 776	-158 350
Total Capitaux Propres	38 483 566	-136 880	14 089 901	-908 344	51 428 243

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Linges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des annuités Grands entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	18 987	42 541	18 987		42 541
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		42 541	18 987		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

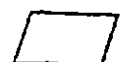
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 007 780 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Levée à court terme	Echéances à plus d'un an	Levée à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 039 410	2 039 410		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiers divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 546 187	2 546 187		
Dettes fiscales et sociales	2 655 040	2 655 040		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 567	25 567		
Autres dettes (*)	11 741 577	11 741 577		
Produits constatés d'avance				
Total	19 007 780	19 007 780		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les a. sociés	11 736 086			

Les dettes fournisseurs sont constituées de dettes vis-à-vis de la société mère au titre des management fees, des dettes envers l'actionnaire Screenvision en vertu d'une convention d'assistance pour la coordination du processus de levée de fonds, et de dettes envers les filiales au titre des conventions d'assistance administrative.

Les autres dettes sont relatives aux crédits-vendeurs accordés par les minoritaires sortants pour la cession de leurs titres METHOD ANIMATION et ONYX FILMS à ON ENTERTAINMENT ainsi qu'aux dettes groupe relatives aux conventions de trésorerie.



Notes sur le bilan

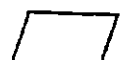
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	838 157
Intérêts courus à payer	101 301
Personnel charges à payer	172 906
Organismes sociaux charges à payer	89 426

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 781		



*Autres informations*Effectif

Effectif moyen du personnel : 29,73 personnes.

L'effectif moyen pour 2018 s'est élevé à 30 personnes (16 femmes, 14 hommes, 17 cadres et 13 non cadres)

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune rémunération n'est allouée aux organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MEDIAWAN

Forme : SA

SIREN : 815286398

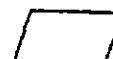
Au capital de : 318 130 euros

Adresse du siège social :

16 RUE OBERKAMPF

75011 PARIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société.



*Autres informations*Engagements financiers

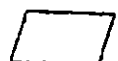
Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	455 821
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

La société s'est portée caution pour le compte de sa filiale détenue à 100% ON ANIMATION STUDIO MONTREAL à hauteur de 2 400 000 dollars canadiens en garantie de l'attribution d'un prêt à taux zéro octroyé par Investissement Québec à ON Animation Studio Montréal dans le cadre de l'installation du studio à Montréal.

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 455 821 euros.



*Autres informations*Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 219 848 euros.
Les hypothèses actuarielles retenues par la société pour la détermination des engagements hors bilan relatifs aux indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.60 %
- Taux de revalorisation des salaires : 2%
- Hypothèse d'âge de départ en retraite : 62 ans
- Hypothèse de Turn over : Moyen

Au 31 décembre 2018, ces hypothèses sont cohérentes avec celles retenues par le Groupe MEDIAWAN dans le cadre de l'établissement de ses comptes consolidés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

